

Cette case doit contenir : N° dossier, Nom, Prénom, Date de naissance, NAM, Nom de la mère, Prénom de la mère, Nom du père, Prénom du père

CONVULSIONS OU STATUS ÉPILEPTICUS ORDONNANCE INDIVIDUELLE STANDARDISÉE

)

Référer au protocole médical : Prise en charge d'un épisode de convulsions ou de status epilepticus (CIUSSSCN-OC/PRO-2019-02)				
Poidskg Allergies	Intolérances			
OXYGÈNE				
☐ Administrer oxygène (O₂) 100%				
MÉDICATION				
Si accès veineux déjà en place				
Lorazépam solution injectable (4 mg/ml)0,1 mg/kg intraveineux (IV) direct en 2 minutes (maximum 4 mg/dose) = mg				
Répéter 0,1 mg/kg IV de Lorazépam, solution injectable (4 mg/ml), pour une seule dose après un intervalle de 5 minutes si les convulsions persistent (dose totale maximale : 8 mg/12 heures)				
Si absence d'accès veineux, ne pas en insta	aller un et utiliser une des voies alternative	s suivantes		
☐ Midazolam solution injectable (5 mg/m 0,2 mg/kg (maximum 10 mg) =	l) _mg pour une seule dose	musculaire		
☐ Diazépam solution injectable (5 mg/ml) 0,5 mg/kg administré par voie intrarectale (maximum 20 mg)=mg pour une seule dose				
☐ Lorazépam solution injectable (4 mg/ml) 0,1 mg/kg sous-cutané (maximum 4 mg/dose) =mg				
Répéter 0,1 mg/kg sous-cutané de Lorazépam, solution injectable (4 mg/ml), pour une seule dose après un intervalle de 15 minutes, si les convulsions persistent				
Lors de congé temporaire				
Disponible seulement lors de congé temporaire chez un usager de 2 ans et plus				
☐ Diazépam gel intrarectal (5 mg/ml) Sélectionner la dose en fonction de l'âg	e et du poids (voir tableau ci-dessous)=	mg pour une seule dose		
Tableau dosage diazépam gel rectal				
2 à 5 ans : 0,5 mg/kg	6 à 11 ans : 0,3 mg/kg	12 ans et plus : 0,2 mg/kg		

Poids (kg) Poids (kg) Dose (mg) Dose (mg) Poids (kg) Dose (mg) 6 à 11 10 à 18 14 à 27 5 5 5 10 10

12 à 22 19 à 37 10 28 à 50 23 à 33 15 38 à 55 15 51 à 75 15 20 34 et plus 56 et plus 20 76 et plus 20

> Dossier usager D.I.C.: 3-4-4

Nom: N° Dossier:

CONDUITE À TENIR SUITE À L'ADMINISTRATION DE LA MÉDICATION				
 □ Appeler 9-1-1 □ Aviser le médecin ou l'infirmière praticienne en soins de première ligne (IPSPL) 				
Signature médicale (ou autorisée)		_ Numéro de permis		
Date Heure				
aaaa/mm/jj	hh :mm			
. , , ,				
Approuvée par le comité de pharmacologie le	2019-05-29			
()			Dossier usager	